

# Berne favorable au duty-free à l'arrivée

» **TAXES** On pourra être bientôt acheter alcools et tabacs détaxés à sa descente d'avion. La proposition a reçu l'aval du Conseil fédéral mais doit encore passer devant le Parlement.

Quand il fut révélé que des terroristes envisageaient de faire exploser des avions de ligne à l'aide d'explosifs liquides à la fin de l'été, la réponse des autorités britanniques et américaines ne s'était pas fait attendre. Plus de liquide en cabine. On imagine alors l'angoisse des propriétaires de duty-free qui voyaient dans cette décision l'assurance d'un important manque à gagner.

C'est sans doute pour donner un coup de pouce aux aéroports dans cette conjoncture difficile que le Conseil fédéral s'est dit hier plutôt favorable à l'ouverture de boutiques duty-free accessibles aux passagers arrivant en Suisse. Rien n'est joué cependant car ce projet, déposé originellement par le conseiller national UDC zurichois Hans Kaufmann, doit encore atterrir au parlement qui devra se prononcer sur l'opportunité d'adapter les législations

relatives à la TVA et aux impôts

sur l'alcool et le tabac.

## Parcours du combattant

«C'est bien ce qui nous inquiète, lance Philippe Roy, porte-parole de l'Aéroport International de Genève. Ça va être un vrai parcours du combattant alors que cette mesure devrait intervenir assez vite.»

Les aéroports suisses n'animent pas directement les zones commerciales sous douane. Ils confient cette activité à un tiers, la société Nuance, anciennement propriété de Swissair, qui en retour verse aux propriétaires des murs une manne non négligeable.

«L'année passée, la vente de produits en duty-free nous a rapporté environ 5 millions de francs, ajoute le porte-parole de Cointrin. Même si cette somme reste assez modeste en regard de nos 260 millions de chiffre d'affaires, elle reste bienvenue et il semble normal de vouloir la garantir, voire l'augmenter.»

D'autres ont compris tout l'intérêt - financier - qu'il peut y avoir à pratiquer le duty-free au départ comme à l'arrivée. La Norvège est le dernier pays européen à avoir adopté cette mesure, portant à dix-neuf le nombre de destinations autorisant cette pratique, dont onze en Europe.

## Ventes en hausse

Et si l'on en croit l'expérience norvégienne, les ventes en duty-free y sont en hausse exponentielle. Aerosuisse, via son président, imagine que les aéroports suisses - Zurich, Genève, Bâle, Lugano et Saint-Gall - pourraient, avec une telle mesure, créer entre 60 et 80 emplois en Suisse.

Tous les produits ne peuvent pas être exemptés de taxes. Seuls les alcools de plus de 17°, le tabac et les parfums bénéficient de ce privilège. On estime par ailleurs que les Suisses importent chaque année pour 70 millions de francs de produits duty-free.

Certains doutent pourtant que le voyageur soit vraiment d'humeur consommatrice à la descente de l'avion. Qu'à cela ne tienne. On évoque déjà la possibilité de passer commande pendant le vol et de se faire remettre son petit panier juste avant de traverser la douane.

PIERRE-YVES FREI





KEY-01

**BOUTIQUES** Les voyageurs pourront peut-être bientôt faire leurs emplettes hors taxe à la sortie de l'avion. L'ouverture de nouvelles surfaces de vente dans les aéroports suisses pourrait créer quelques dizaines d'emplois.

## Le duty-free

■ **PRODUITS** Seuls les parfums, les alcools et les tabacs peuvent être vendus en duty-free.

■ **BOUTIQUES** L'Aéroport international de Genève (AIG) possède sept boutiques en zone sous douane. Celui de Zurich en compte onze.

■ **GÉRANCE** La société Nuancé gère ces boutiques et reverse un «loyer» aux aéroports.

■ **AÉROPORT DE COINTRIN**  
Cette activité rapporte

environ 5 millions de francs à l'AIG.

■ **EMPLETTES** Les Suisses importent chaque année l'équivalent de 70 millions de francs d'articles en duty-free.